

ATELIER 2

Qualité de l'éducation et inclusion sociale

Co-organisation et financement : Organisation des États ibéroaméricains pour l'éducation, la science et la culture - OEI

Participants au groupe, modérateur et rapporteur: la liste sera distribuée pendant la Conférence

Document d'aide au débat : BIE en collaboration avec l'OEI et l'UNESCO

Document complémentaire: OEI

Ce document pourra être consulté dans les semaines à venir sur le site de la CIE à l'adresse suivante: www.ibe.unesco.org (Organisation/ateliers).



ATELIER 2

Qualité de l'éducation et inclusion sociale

Vidéo de présentation:

Atelier 2 A et 2 B: «*Les jeunes : bâtisseurs de la paix vers une société d'inclusion*»
(Colombie)

Depuis plus de cinq décennies, des conflits et des violences sociales d'ordre et d'intensité différents ponctuent la vie des Colombiens. Cette situation non seulement affecte les jeunes mais les implique également. « La Résolution des Conflits pour les Adolescents » (*Jóvenes Constructores y Constructoras de paz*) est un projet qui a été développé en Colombie par *Foster Parents Plan* en association avec le Centre International d'Education et de Développement Humain (CINDE), dans le but de renforcer l'inclusion sociale en formant et encourageant les adolescents à être des bâtisseurs de la paix. La participation des jeunes est le noyau de cette initiative. Le film souligne les préoccupations principales des jeunes dans ce cadre et illustre également les principes qui guident le projet et la façon dont il est mis en œuvre.

Document d'aide au débat

“Focaliser des efforts spéciaux sur les communautés les plus désavantagées donne le signal que l'éducation de qualité est vraiment destinée à tous.”¹

1. Inclusion et exclusion sociales et éducation

La préoccupation internationale actuelle concernant l'inclusion sociale répond aux difficultés posées par un phénomène persistant et croissant de marginalisation, de discrimination et d'exclusion des groupes vulnérables dans toutes les sociétés. En conséquence, les débats sur l'inclusion sociale doivent s'attacher sérieusement à l'exclusion sociale. L'inclusion et l'exclusion, processus liés entre eux et multidimensionnels, ou

“comment les possibilités qu'ont les individus de participer pleinement et de manière significative aux principaux secteurs de la vie sociale peuvent être facilitées ou entravées par une action différentielle. Ces processus entraînent alors des perspectives inégales sur les plans social et économique pour ces individus d'exploiter des ressources, des capacités et des caractéristiques propres de valeur.”²

¹ Communiqué de la Table ronde ministérielle sur l'éducation de qualité » (Paris, 4 octobre 2003).

² Conseil canadien de développement social

Au centre du débat sur les dynamiques de l'inclusion et de l'exclusion sociales, se situe l'éducation formelle qui joue un rôle complexe et parfois contradictoire. D'un côté, l'école publique est souvent un instrument efficace pour venir à bout de la marginalisation et pour accroître l'inclusion parmi les citoyens, dans le milieu du travail et dans d'autres secteurs de participation sociale. De l'autre, on considère souvent que les systèmes éducatifs contribuent à perpétuer les disparités socio-économiques ainsi que les formes de discrimination se fondant sur des facteurs tels que l'appartenance sexuelle, l'âge, la santé, le lieu de résidence et le statut de minorité.

Q1. Comment renforcer le rôle de l'éducation en tant qu'instrument efficace pour venir à bout de la marginalisation et accroître l'inclusion, et non en tant qu'instrument perpétuant les disparités ?

2. Qualité de l'éducation visant à l'inclusion sociale

Si la conception traditionnelle de l'éducation intégratrice vise à intégrer la participation d'apprenants individuels ayant des besoins éducatifs spéciaux, l'inclusion sociale s'attache à *tous* les apprenants. Aussi, nombre de groupes vulnérables d'enfants et de jeunes, y compris les filles et les jeunes femmes, ceux qui travaillent, ceux qui sont forcés de chercher refuge ou qui sont déplacés, les orphelins, ceux appartenant à des minorités linguistiques, culturelles ou religieuses et ceux vivant dans une situation de pauvreté extrême, d'insécurité et de conflit, ainsi que ceux infectés ou affectés par le VIH/SIDA, ne bénéficient toujours pas d'une éducation de qualité. En outre, on s'est peu soucié d'une nouvelle forme de vulnérabilité résultant de l'incapacité de personnes bien formées, issues de milieux à revenu moyen ou supérieur, à s'insérer de manière productive et/ou socialement dans la société, et qui a généré le phénomène de *désaffiliation*³.

Il est désormais reconnu que le défi de l'éducation pour tous ne concerne pas uniquement l'accès et l'inscription initiale, mais aussi la présence régulière, le maintien à l'école, la poursuite et l'achèvement de la scolarité. Ce qui implique que les groupes marginalisés et vulnérables d'enfants et de jeunes aient effectivement accès équitablement aux possibilités d'éducation, mais aussi que l'on garantisse une équité de participation à l'éducation de qualité à tous les apprenants individuels et à tous les groupes. Par ailleurs, dans la perspective d'une inclusion sociale au sein de l'éducation de qualité, il faut veiller à ce que les possibilités d'apprentissage contribuent effectivement à l'inclusion sociale des jeunes, individuellement ou en groupe, aux rouages socio-économiques, civiques et culturels de la société.

Une éducation de qualité est donc une éducation intégratrice. C'est une éducation qui vise à faire participer pleinement tous les apprenants, à enseigner des attitudes et des comportements tolérants et qui constitue par là-même un instrument permettant de construire une société et une économie intégratrices et participatives. La question de l'inclusion dans le domaine de l'éducation ne peut pas être dissociée de la nécessité d'assurer une éducation de qualité pertinente en tant qu'outil de construction d'une société intégratrice et participative. S'attacher à la qualité de l'éducation pour améliorer l'inclusion sociale implique l'identification de stratégies visant à venir à bout ou à éliminer les obstacles à l'entière participation de tous les individus et groupes qui connaissent la discrimination, la marginalisation et l'exclusion ou qui sont particulièrement vulnérables.

³ Castel, R. (1991) « De l'indigence à l'exclusion. La désaffiliation », J. Donzelot (org.) *Face à l'exclusion de modèle français*, Esprit : Paris.

- Q2.** *Quels sont les groupes auxquels il faut s'attacher en particulier dans le cadre d'une éducation de qualité pour tous les jeunes (12-18/20 ans)? S'attacher à ces groupes suffit-il ou faudrait-il établir une stratégie visant à promouvoir une éducation intégratrice aussi pour les adolescents et les jeunes provenant de milieux à revenu moyen-supérieur ou élevé ? Pourquoi et de quelle manière ?*
- Q3.** *Existe-il des aspects généraux qu'il faut prendre en compte pour pouvoir garantir une éducation de qualité à tous les jeunes (12-18 ans), ou faudrait-il atteindre chacun des groupes marginalisés ou vulnérables par le biais de stratégies propres à chaque groupe ?*

3. Concevoir une perspective d'inclusion sociale au sein de l'éducation de qualité

Lorsque l'on aborde la qualité de l'éducation d'un point de vue de l'inclusion sociale, il importe de prendre en compte les éléments, les processus et les contextes pouvant favoriser ou entraver l'apprentissage, afin de s'assurer que les différents composants éducatifs sont sensibles à l'inclusion sociale et à chacun des groupes clé des différents contextes. Un certain nombre d'aspects qualitatifs peuvent donc être étudiés, que ce soit du côté de l'apprenant dans son milieu d'apprentissage que du côté du système qui va créer et appuyer l'expérience d'apprentissage. L'apprentissage visant l'inclusion sociale peut donc être abordé au niveau (1) des apprenants et leur environnement, (2) de l'environnement d'apprentissage et du processus de scolarité, ainsi qu'au niveau (3) des structures et des politiques du système éducatif.

3.1. Les apprenants et leur environnement

Les possibilités d'éducation doivent être offertes sans discrimination. Il faut prendre en compte divers aspects liés aux conditions de vie et à la culture des apprenants. Les jeunes affectés par le VIH/SIDA, les orphelins, les populations isolées, les personnes déplacées à l'intérieur et les réfugiés, les jeunes vivant dans des situations de conflit ou de post-conflit, les minorités culturelles, ethniques, linguistiques et religieuses, les migrants et les nouveaux «nomades du travail» vivent généralement dans des conditions particulières. Par ailleurs, nombre d'adolescents et de jeunes provenant de ces groupes apportent aux institutions éducatives une diversité de cultures, de types d'apprentissage, d'approches et de perspectives qui peuvent enrichir l'apprentissage et ajouter de la valeur à l'inclusion ou bien conduire à l'échec, selon l'aptitude des systèmes éducatifs, des écoles et des enseignants à tirer parti d'une telle diversité.

- Q4.** *Que signifie prendre en compte les contextes divers lors de la planification et du développement des possibilités d'éducation visant à l'inclusion ? De quelle manière les mauvaises conditions de vie peuvent-elles être compensées par des environnements éducatifs forts ?*
- Q5.** *De quelle manière et dans quelle mesure les différentes institutions éducatives pour adolescents et jeunes doivent-elles tirer parti de la diversité de cultures, de types d'apprentissage, d'approches et de perspectives des groupes de populations traditionnellement marginalisés ou vulnérables ?*

3.2. L'environnement d'apprentissage et le processus de scolarisation

Prendre en compte l'environnement de l'apprenant signifie s'attacher aux questions de contenu de l'apprentissage, de processus et de milieu d'apprentissage de manière très différente que par le passé. Auparavant, on pensait que le contenu, le processus et les milieux d'apprentissage devaient être homogènes et qu'ils pouvaient être définis de manière abstraite. Mais divers problèmes sont apparus. Dans nombre de cas, les contenus d'apprentissage étaient biaisés. Les approches stéréotypées ou mono culturelles et monolingues étaient, et sont toujours, répandues. La question de l'adéquation du contenu d'apprentissage aux réalités sociétales et aux besoins en constante évolution n'a pas été suffisamment prise en compte. Aujourd'hui, de nombreux efforts sont faits pour promouvoir l'inclusion de l'éducation aux droits, de l'égalité entre les sexes, de l'éducation au VIH/SIDA et à la prévention, du respect de la dignité et de la diversité humaine et aussi des concepts et des compétences liées à la nouvelle économie émergente. Néanmoins, ces efforts ne se reflètent toujours pas dans les pratiques éducatives quotidiennes à l'école pour les adolescents et jeunes gens. L'une des raisons de ce déséquilibre entre innovation des contenus d'apprentissage au programme et réalité provient peut être du fait que les processus éducatifs laissent souvent de côté l'aspect de la qualité. Comment les connaissances, les aptitudes et les compétences, les valeurs et les attitudes sont-elles transmises et leur forme est-elle aussi importante que le contenu du curriculum officiellement en vigueur ?

Enfin, l'actualisation des contenus éducatifs et l'amélioration des processus éducatifs ne seront efficaces que si l'environnement d'apprentissage est adapté aux besoins de chaque contexte. L'environnement physique (promotion appropriée de la santé physique et mentale), comme l'environnement psychosocial d'apprentissage (absence de discrimination à l'égard des femmes ou des minorités, de harcèlement, de châtement corporel) permettront ou entraveront l'apprentissage de contenus adaptés par des processus appropriés, grâce à l'éducation intégratrice qui apportera les compétences nécessaires à l'inclusion.

- Q6. *Il y a certains obstacles à un accès effectif et à une participation continue à l'éducation de qualité, à savoir, les contenus inadaptés, processus inadéquates, mauvaises conditions d'apprentissage. Comment peut-on améliorer ces aspects ? Quelles sont les leçons que l'on peut tirer des bonnes pratiques existantes visant à éradiquer la violence à l'école et qui favorisent l'inclusion dans les écoles ? Quelles sont, plus particulièrement, les leçons que l'on peut tirer des expériences telles que l'éducation par les pairs, les projets de résolution de conflit et l'ouverture des écoles à des projets extra-curriculaires ?***
- Q7. *Les contenus, les processus et les environnements d'apprentissage peuvent être, au moins partiellement, déterminés à l'école. L'amélioration de la qualité de l'éducation au sein de chaque institution éducative est-elle suffisante pour pouvoir garantir une éducation intégratrice visant l'inclusion ?***

3.3. Structures et politiques du système

Pour pouvoir favoriser une éducation intégratrice, il est probable aussi qu'il faille améliorer le cadre juridique en matière sociale et éducative et voir comment affronter les nouvelles tendances de l'évolution des structures et de la gouvernance de l'éducation.

Il est nécessaire d'avoir un cadre juridique durable qui permette d'exercer le droit à l'éducation pour tous dans tous les pays. Il peut s'agir de contre-mesure ou d'action positive visant à garantir l'équité des possibilités d'éducation pour les individus et les groupes affectés de façon négative par la discrimination. Les actions positives doivent concerner également les processus éducatifs et pas seulement la mise à disposition des conditions matérielles nécessaires à la scolarité, telles que des espaces adaptés, des livres scolaires et autres matériels pédagogiques.

La ségrégation des possibilités d'éducation est une tendance croissante dans nombre de pays. Le nombre toujours plus élevé d'écoles secondaires privées qui sont actuellement créées illustre clairement ce phénomène. Ces institutions sont souvent créées pour répondre à une demande spécifique de parents qui veulent que leurs enfants soient éduqués avec des personnes du même milieu social que le leur, qui partagent les mêmes valeurs et le même contexte culturel. Certaines personnes ont interprété ce phénomène comme un exercice du droit à la diversité et à la liberté de choix. Néanmoins, l'une des questions soulevées lors de la 46ème CIE était que la diversité à elle seule ne suffit pas à garantir la cohésion sociale. Le risque que cette tendance contribue plutôt à propager la ségrégation que l'inclusion après l'éducation est donc élevé. S'il faut s'attacher à l'inclusion sociale, il semble qu'il faille aussi changer d'attitude et passer d'une approche fondée sur la demande à une approche fondée sur les besoins. En outre, il faut que les plus privilégiés de la société, qui sont généralement aussi à la tête du processus de décisions, aient la volonté d'agir en faveur de l'inclusion sociale.

Enfin, les populations marginalisées et vulnérables ne sont pas toujours consultées ou intégrées à la recherche de bonnes solutions pour une qualité de l'éducation visant à l'inclusion sociale. Cependant, il semble qu'il faille un niveau élevé de consultation et de participation des acteurs au dialogue politique, à la formulation et la mise en oeuvre, et à des relations avec d'autres politiques sectorielles (santé, jeunesse, travail, finance, etc), pour pouvoir assurer une éducation de qualité à tous les adolescents et les jeunes, en particulier à ceux marginalisés et vulnérables.

- Q8. *Quels sont les changements dans la législation qui pourraient être nécessaires pour pouvoir favoriser une éducation intégratrice ?***
- Q9. *De quelle manière peut-on promouvoir une éducation intégratrice alors que les systèmes éducatifs sont de plus en plus séparés ? Comment peut-on éduquer les immigrants à l'inclusion s'ils sont scolarisés séparément de la population locale? Comment les riches adolescents peuvent-ils souhaiter et savoir comment intégrer tous les étudiants s'ils sont éduqués séparément des groupes vulnérables?***
- Q10. *Quelles sont les bonnes stratégies favorisant la participation active des groupes d'adolescents et de jeunes marginalisés et vulnérables (12-18) et leurs groupes de référence dans le processus de développement d'une éducation de qualité pour eux et pour tous ? Quelles sont les leçons que l'on peut tirer des nombreuses bonnes pratiques existantes ?***
- Q11. *Comment mesure-t-on l'inclusion au sein de l'éducation ? Comment peut-on mesurer l'inclusion sociale en tant que résultat ?***